



WEBINAIRE

Reclassement et PPR

Le 08 février 2022

Un webinar pour...



Aborder les freins, les leviers et les outils relatifs au processus de reclassement



Partager des bonnes pratiques et des outils en matière de reclassement, et en particulier par l'exemple de la PPR.

Au programme

- Éléments de cadrage
- Le processus de reclassement
- Les acteurs ressources
- Les bonnes pratiques
- Questions / Réponses

Nos témoins

Anne FAUCONNET

Coordinatrice handicap



Marie-Danielle CHRETIEN

Chargée de mission handicap



Sylvaine MORIN

En cours de reconversion professionnelle



Éléments de cadrage



De quoi parle-t-on ?

Lorsque apparait un **déséquilibre** entre
santé de l'agent et contraintes du poste
l'employeur :

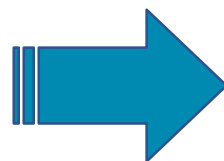
1. **Adapte** le poste de travail
2. Si l'adaptation du poste de travail n'est pas possible
Affecte l'agent sur un autre emploi de son grade
3. Si l'état physique de l'agent ne lui permet plus de remplir les fonctions de son grade
Propose un reclassement sur un emploi d'un autre corps ou cadre d'emploi

Les points 2 & 3 peuvent nécessiter une reconversion professionnelle

Les obligations des employeurs publics

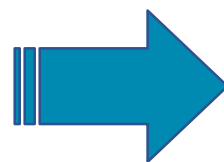


La protection de la santé
et de la sécurité des personnels



Obligation
de résultat

Le maintien dans l'emploi d'une personne
rencontrant une situation de handicap ou un
problème de santé mettant en jeu son aptitude



Obligation
de moyens

Aménagement du
poste de travail

Réaffectation

Reclassement



La PPR : cadre réglementaire

L'ordonnance du 19 janvier 2017 n°2017-53

FPE
Modifie l'article 63 de la loi du 11 janvier 1984



FPE
Décret n°2018-502 du 20 juin 2018

FPT
Insère un article 85-1 dans la loi du 26 janvier 1984



FPT
Décret n°2019-172 du 5 mars 2019

FPH
Insère un article 75-1 dans la loi du 9 janvier 1986



FPH
Décret n° 2021-612 du 18 mai 2021

La PPR : principes



Un dispositif qui permet de combiner toutes les étapes de la reconversion (de la définition du projet au reclassement)



réservée aux agents titulaires
en position d'activité

Durée : 1 an

Période pendant laquelle l'agent prépare son reclassement, qui peut comporter des temps de formation, d'observation, de mise en situation...

Les actions sont formalisées dans une convention
signée entre l'agent et son employeur
+ Président du CDG ou du CNFPT (FPT)

A l'expiration de la période, l'agent demande son reclassement qui s'effectue par la voie du détachement ou de concours / examens

L'accompagnement de la PPR au CDG74

Pour la
collectivité

Pour
l'agent

12 PPR accompagnées depuis 2019

10 terminées, **9** reclassements (à
80% suite à immersion)

4 reclassements en interne
2 collectivités même secteur
1 autre collectivité
2 FPH



7 femmes,
5 hommes

6 adjoints
techniques

Reclassement :
5 postes
administratifs

Centre de référence et de confiance
Dans un monde territorial qui bouge
Garant d'expertise



Le processus de reclassement





Les enjeux de l'accompagnement

Le reclassement pour raison de santé :

- ✓ Est souvent subi
- ✓ Est synonyme de bouleversement dans la vie professionnelle
- ✓ Nécessite une période d'acceptation et d'adaptation
- ✓ Nécessite l'apprentissage d'un nouveau métier
- ✓ Nécessite la découverte d'une nouvelle organisation, d'une nouvelle équipe



Quelles réponses ?

- ✓ Prendre le temps, expliquer les étapes par lesquelles l'agent va passer
- ✓ Assurer une phase de bilan de qualité
- ✓ Identifier les formations adéquates
- ✓ Sécuriser le parcours de reconversion
- ✓ Pour les agents en restrictions d'aptitudes = Anticiper une situation d'inaptitude



La posture de l'accompagnant

Objectivité /
neutralité

Anticipation

Faire preuve
de réalisme



Savoir
s'entourer

L'accompagnant

Relation de
confiance

Capacité
d'adaptation et
d'innovation



Les étapes incontournables

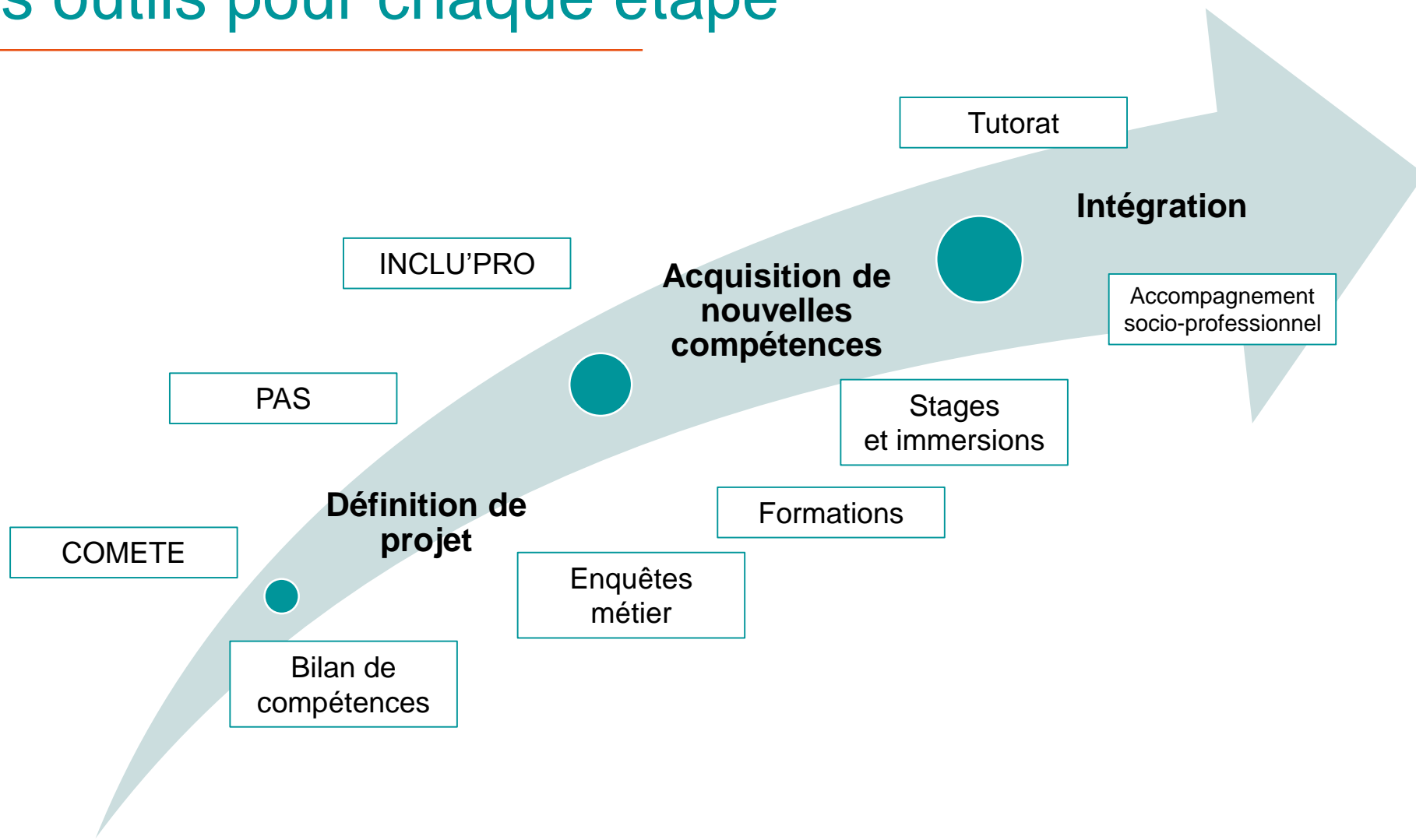


1. Définir et structurer un nouveau projet professionnel

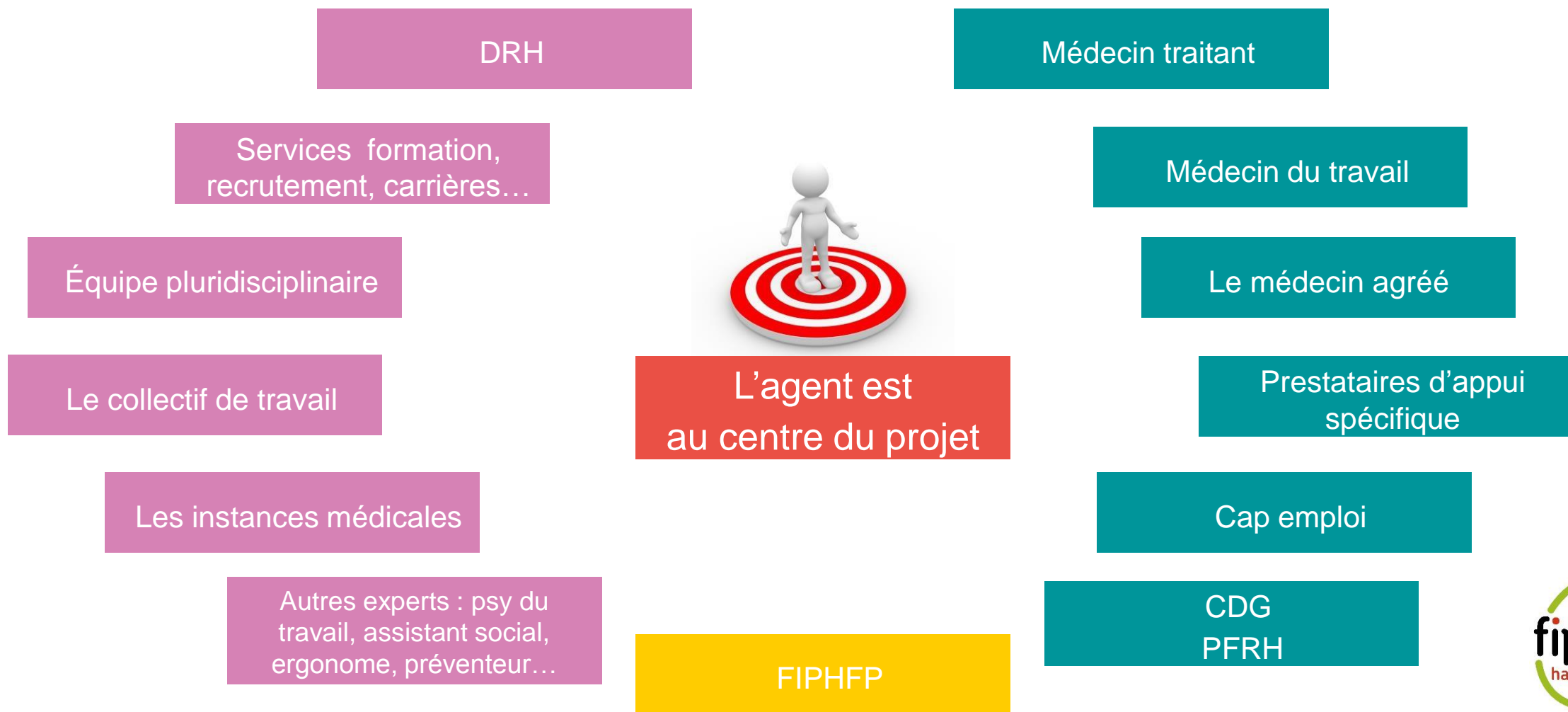
2. Mettre en œuvre le projet et acquérir de nouvelles compétences

3. Réussir son intégration dans le nouvel emploi

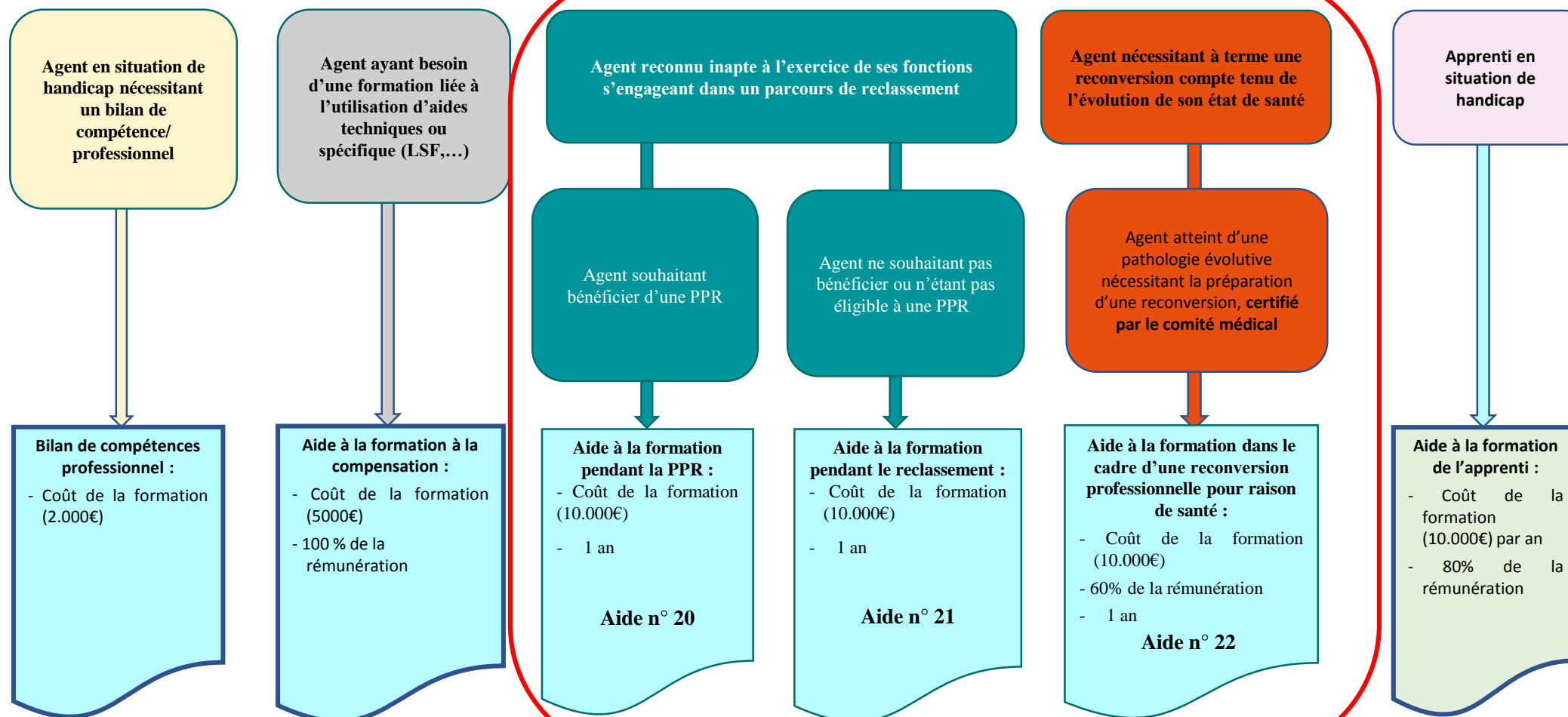
Des outils pour chaque étape



Les acteurs ressources



L'intervention du FIPHFP





Les bonnes pratiques



Les bonnes pratiques



Mettre en œuvre des pratiques pour prévenir et anticiper les situations d'inaptitude souvent plus complexes à gérer

Multiplier les enquêtes métier et les stages d'immersion pour confirmer le projet professionnel

Désigner un tuteur en appui de l'agent, tout au long du parcours et préciser les rôles et engagements de chacun

Structurer les étapes en se donnant un cadre temporel et effectuer des bilans réguliers et tracés

Mobiliser des prestations / dispositifs spécifiques : savoir s'entourer

Ne pas hésiter à démarrer une PPR < 1 an



Place à vos questions !

Questions?
Réponses!


Point calendrier



Webinaire Handicap : Sensibiliser par le ludique !

Le 1^{er} mars 2022

Pour en savoir + et vous inscrire : www.fiphfp.fr



Merci
pour votre participation
et à très bientôt
pour un prochain évènement !